



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les
Institutions Pénales

CESDIP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines -

UVSQ

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Ministère de la Justice

Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M^{me} Martine KALUSZYNSKI, présidente
du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales
Acronyme de l'unité :	CESDIP
Label demandé :	UMR
N° actuel :	8183
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Fabien JOBARD
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Fabien JOBARD

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Martine KALUSZYNSKI, CNRS, Grenoble

Experts : M. Michel DUBOIS, CNRS, Paris (représentant du CoNRS)
M^{me} Carla NAGELS, Université libre de Bruxelles, Belgique

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Hubert PERES

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Florent CHAMPY, CNRS

M^{me} Laurence CORVELLEC, CNRS Ile-de-France Ouest et Nord

M. Christian DELPORTE, UVSQ

M. Jean Yves MOLLIER (directeur de l'École Doctorale CRIT n° 538)

M. Jean-Luc VAYSSIERE, UVSQ



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) a été créé en 1983. Son objectif principal était alors de constituer et structurer le domaine de la sociologie pénale en France.

Trente ans plus tard, le CESDIP est reconnu comme un centre de référence dans le traitement des statistiques judiciaires, l'étude des transformations de la police et de la justice pénale et l'étude des savoirs sur le crime et la peine au sens large (y compris l'étude des comportements transgressifs et des individus prenant part à la scène du crime).

Localisé depuis 1995 à Guyancourt, dans le département des Yvelines, le CESDIP dépend de trois tutelles : le Ministère de la Justice, le CNRS et, depuis 2006, l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ).

Équipe de direction

La direction du CESDIP est assurée par M. Fabien JOBARD (CNRS), assisté par M. Jacques de MAILLARD (UVSQ), directeur adjoint, et M. Christian MOUHANNA (CNRS) qui assure le lien avec le Ministère de la Justice.

Nomenclature AERES

Domaine principal : SHS2_4 Sociologie, Démographie

Domaine secondaire : SHS2_2 Science politique



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	10	7
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	10	10
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	6
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	14	13
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	
TOTAL N1 à N6	47	39

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	17	
Thèses soutenues	8	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	7	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	9



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) est une unité de recherche qui a très largement contribué à établir en France le domaine de la sociologie pénale.

Financé par le Ministère de la Justice, le CESDIP bénéficie de moyens importants (au regard des moyens généralement mis à la disposition des unités de SHS (Sciences humaines et sociales) et répond en conséquence à une demande institutionnelle, notamment du point de vue de l'exploitation des données statistiques judiciaires. Cette relation explique la relative stabilité des trois grands domaines d'intervention de l'unité au cours des trente dernières années : la mesure quantitative des crimes et des phénomènes de déviance, l'étude des professions et institutions pénales, l'analyse des savoirs sur les crimes et déviances.

Le CESDIP a souffert jusqu'à une période encore récente d'un faible niveau d'intégration dans l'enseignement supérieur. Le resserrement des liens avec l'UVSQ durant le dernier contrat constitue un progrès évident. Il est par ailleurs partie prenante du projet de l'Université Paris-Saclay, investissement d'excellence (2013-2016), à travers notamment sa participation au Labex (Laboratoire d'excellence) ISIS (Interactions between Science, Innovation, Society).

La recherche produite au CESDIP est reconnue comme étant de grande qualité, avec une forte diversité des supports de publications et un investissement significatif sur les supports internationaux. La diversification récente des tutelles, mais également l'implication incontestable des chercheurs et enseignants-chercheurs venus de droit et de science politique dans des projets nationaux ou internationaux, ont été des facteurs dynamisants.

Les membres du laboratoire sont également impliqués dans de nombreux comités de rédaction de revues nationales et internationales ainsi que dans l'organisation de colloques internationaux et nationaux, en France et à l'étranger. Sur le plan international, le CESDIP a joué un rôle important dans l'édification du réseau européen GERN (Groupement européen de recherche sur les normativités). Ce réseau scientifique européen réunit une soixantaine de centres et des chercheurs de différentes disciplines travaillant sur les normes et les déviances. Il est actuellement dirigé par un membre du CESDIP, M. René LEVY (CNRS).

Le laboratoire est également fortement investi dans la valorisation des résultats de recherche en direction d'univers professionnels concernés par ses thématiques de recherche et de la société en général.

Points forts et possibilités liées au contexte

Si le CESDIP est une unité de recherche de taille limitée, elle a bénéficié d'une politique volontariste de ses tutelles concrétisée par l'affectation récente de professeurs et maîtres de conférences de l'UVSQ et la création d'une chaire d'excellence en sociologie quantitative avec le CNRS. Il existe dorénavant un petit pôle de doctorants fortement socialisés aux différentes activités et attentes du milieu académique.

L'arrivée en 2006 de l'UVSQ parmi les tutelles du CESDIP a été sans aucun doute une évolution majeure du laboratoire. A partir de 2010, le dialogue avec la tutelle universitaire a permis d'assurer l'allocation d'une dotation financière substantielle, l'affectation d'enseignants-chercheurs et une intégration du laboratoire dans la composante Droit et science politique de l'université, passant notamment par l'accueil du Master recherche « Analyse des conflits et de la violence » (qui devrait être rebaptisé « Politiques de sécurité » dans le prochain contrat quinquennal). Le CESDIP renforce également ses liens avec le laboratoire Printemps (Professions, Institutions, Temporalités) et le département de sociologie de l'UVSQ. Dans ce cadre, le laboratoire participe au projet de Master recherche en analyse quantitative dont l'ouverture est prévue en septembre 2015.

Le CESDIP est par ailleurs partie prenante de la future Université Paris-Saclay et envisage un engagement dans le futur IEP (Institut d'Etudes Politiques) « Sciences po Saint-Germain-en-Laye ».

Le laboratoire continue à bénéficier d'un soutien financier important du ministère de la justice mais également de l'accès correspondant aux données judiciaires, ce qui représente à n'en pas douter une situation privilégiée par rapport à d'autres unités de SHS. Il possède en outre un centre de documentation unique en son genre en France et reconnu comme tel à l'étranger.



Ces conditions favorables permettent aux membres du CESDIP de développer un haut niveau d'activité, tant du point de vue des publications que des activités contractuelles financées sur la base de fonds européens, nationaux et régionaux. Ils sont également très impliqués dans les actions de valorisation sur des sujets qui mobilisent traditionnellement beaucoup l'attention publique.

Points faibles et risques liés au contexte

Le soutien financier du Ministère de la justice connaît depuis 2010 une diminution notable. Par ailleurs, ce soutien (toujours important malgré cette diminution) peut s'avérer autant une opportunité qu'une contrainte. La stabilité des grands domaines du laboratoire, et la continuité évidente des thématiques de recherche du projet par rapport au contrat antérieur, démontrent la nécessité pour la direction d'encourager et d'organiser le renouvellement permanent des questions de recherche et problématisation.

La perte par le GERN du statut de GDRE (Groupement De Recherche Européen, outil de coopération du CNRS dont la durée de vie est limitée) peut à terme déséquilibrer cette structure qui regroupe plus de 60 centres de recherches européens. La pérennité du GERN devrait être une préoccupation centrale du CESDIP pour les années à venir.

Par ailleurs, si le rapprochement avec l'UVSQ est un acquis important du dernier contrat, celui-ci est altéré par la crise financière actuelle de l'université. Il existe à ce jour une incertitude sur la capacité de l'UVSQ à tenir ses engagements de financement vis-à-vis du CESDIP.

Le CESDIP va être confronté dans les prochaines années, comme beaucoup d'autres unités en France, à un problème de renouvellement démographique, qui concerne notamment le départ à la retraite, au cours du prochain contrat, de 4 chercheurs CNRS et 2 personnels d'appui à la recherche. Ce problème reste toutefois moins crucial pour le CESDIP que pour d'autres unités, dans la mesure où le CESDIP a bénéficié de l'apport récent de plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs.

Si le comité d'experts comprend le souci de débat interne mis en avant pour justifier que le conseil de laboratoire prenne la forme d'une assemblée générale, il considère néanmoins que l'absence d'un conseil élu et restreint peut parfois s'avérer préjudiciable. Un tel conseil pourrait notamment initier, en amont des assemblées générales, une réflexion collective sur le pilotage et/ou le renouvellement des thématiques structurantes du laboratoire.

Enfin, la survie du centre de documentation du CESDIP est aujourd'hui fragilisée par le non renouvellement du contrat de travail de l'agent documentaliste.

Recommandations

Le comité d'experts recommande de poursuivre : d'une part, l'effort entrepris dans le domaine de la formation et l'intégration dans l'UVSQ dans un contexte budgétaire difficile ; et d'autre part, les partenariats engagés ou en cours, comme les projets de la future université Paris-Saclay et du prochain IEP « Sciences po Saint-Germain-en-Laye », qui seront des facteurs d'atténuation des difficultés conjoncturelles et de redistribution des potentialités du laboratoire.

Le comité d'experts encourage le CESDIP à stabiliser rapidement la situation administrative du réseau GERN, outil structurant et précieux pour le développement de la recherche au niveau international, et à pérenniser son centre de documentation.

Le comité d'experts recommande au laboratoire de donner plus de visibilité au renouvellement de ses problématiques et de ses questions de recherche par-delà l'apparente stabilité de ses grands domaines d'activité.

Le comité d'experts recommande également une formalisation plus précise des modalités d'organisation de la vie du laboratoire, et particulièrement une explicitation des mécanismes collectifs de définition des stratégies et des modalités de la prise de décision.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique du CESDIP est à la fois importante en volume et d'une qualité reconnue par les pairs. Sur la période considérée, le rapport d'activité fait état d'un taux moyen (par chercheur et par an) de 2,4 contributions.

De façon plus détaillée, cette production correspond à 7 ouvrages en langue étrangère, 22 ouvrages en français ; à la coordination de 17 ouvrages et dossiers de revue en langue étrangère, et 35 en français ; à la publication de 38 articles dans des revues scientifiques étrangères, 89 articles dans des revues scientifiques françaises répertoriées par l'AERES, 65 chapitres dans des ouvrages collectifs étrangers, 168 chapitres dans des ouvrages français.

Les supports de publications sont globalement d'excellente qualité, et si certains sont spécialisés (notamment en criminologie), car étroitement liés aux thématiques de recherche du CESDIP, il est important de souligner que les membres du laboratoire conservent un lien évident avec leurs disciplines référentes (sociologie, science politique et droit) au travers de publications sur des supports plus généralistes.

Ces publications relèvent des six thématiques principales autour desquelles s'organisent les activités des membres du CESDIP: (1) Justice, pratiques et politiques pénales ; (2) Territoire, partenariat, régulation ; (3) Surveillance et technologie ; (4) Recomposition des organisations policières ; (5) Citoyens, auteurs, victimes, comportements ; (6) Minorités, discriminations.

Ces thématiques sont au cœur des nombreuses actions de recherche internationales conduites ces dernières années, notamment la mise sur pied du LEA (Laboratoire Européen Associé) « Délinquances, politiques de sécurité et de prévention, le développement du projet « Comparative Police Studies in the EU »- Etude comparée des polices dans l'Union Européenne, ou plus récemment le projet ANR (Agence nationale de la recherche) Refmanpol (Réformes managériales des polices).

Les thématiques citées ne peuvent toutefois pas être assimilées à des axes traditionnels d'un laboratoire. Elles n'ont pas de responsables propres. Les chercheurs du CESDIP se rencontrent régulièrement sur des recherches singulières qui croisent différentes thématiques et donnent ainsi corps et consistance au laboratoire comme unité d'ensemble. En accord avec la direction du laboratoire, le comité d'experts a donc considéré qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une évaluation de chacune des thématiques affichées.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

La visibilité nationale et internationale du CESDIP est bien établie. Ses chercheurs ont été honorés à plusieurs reprises par leurs pairs (Médaille de Bronze CNRS, nomination à l'IUF (Institut universitaire de France), Prix du meilleur article de l'année par la revue Howard Journal of Criminal Justice, Prix Gabriel Tarde et Prix Le Monde). Durant la période évaluée, le CESDIP a accueilli, pour favoriser leurs recherches et les échanges avec des collègues français, 12 chercheurs étrangers. Ces chercheurs ont pu bénéficier des ressources locales, en particulier le centre de documentation.

Le rayonnement du CESDIP passe également par un investissement fort dans le GERN, qui s'apparente à une plateforme de rencontre et de développement des recherches internationales sur les questions des déviances et des normativités. Au cours de la période 2008-2013, le GERN a piloté une action de coordination intitulée « Assessing Deviance, Crime and Prevention in Europe (CrimPrev) », dans le cadre du financement européen du 6e PCRD (Programme Cadre de Recherche et Développement). Le Gern a également organisé 25 journées « Interlabo » sur la période, favorisant ainsi la réflexion et les échanges internationaux au sein de la communauté scientifique investie dans le champ de la déviance.

Enfin, la présence nationale et internationale du CESDIP se manifeste à travers l'activité de ses membres dans des nombreux comités de rédaction de revues généralistes (Politix, Sociétés contemporaines, Sociologie, Gouvernement et action publique), de revues francophones spécialisées (Champ pénal, Déviance et société, Criminologie, Revue interdisciplinaire d'études juridiques), de revues anglo-saxonnes (Policing and Society, European Journal of Criminology, Criminology and Criminal Justice, Youth Justice, Racial & Ethnic Studies, Punishment and



Society, International Review of Victimology), de revues bilingues (Crime Histoire & Sociétés/Crime, History & Societies, Trivium).

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

En raison de son rapport étroit avec le Ministère de la Justice, l'interaction du CESDIP avec l'environnement institutionnel, social et culturel, est très forte.

Indépendamment des actions de recherche spécifiques, le centre possède un bulletin – "Questions Pénales" – diffusé auprès des journalistes et des acteurs des milieux judiciaire et policier. Son investissement dans l'espace public est significatif et diversifié : une cinquantaine d'expertises et rapports remis à des institutions extra-académiques ; la présence de membres du CESDIP dans une vingtaine de conseils scientifiques ou conseils d'administration de la société civile ou de l'État ; de très nombreuses contributions dans des revues professionnelles, de vulgarisation ou encore dans des revues de débat et/ou militantes et de nouvelles revues ou sites en ligne.

Le CESDIP participe et/ou organise également de multiples débats (séminaires, conférences, rencontres citoyennes, etc.) dont l'objectif est de faire communiquer chercheurs et citoyens (professionnels ou non), en France et à l'étranger.

Par ailleurs, l'unité accueille en son sein des professionnels relevant de ses champs de recherche (agents du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, etc.).

Le CESDIP a fait l'objet d'une médiatisation particulièrement forte à l'occasion d'une recherche, initiée par la fondation Open Society Justice Initiative, sur les contrôles d'identité et les discriminations éventuelles lors de ces contrôles. Le laboratoire a par ailleurs été partenaire de l'exposition « Tous Fichés ? » qui s'est tenue aux Archives Nationales à Paris de septembre 2011 à janvier 2012. Cette exposition a reçu le prix Historia 2012.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La vie collective de l'unité s'organise pour l'essentiel autour de deux dispositifs (l'assemblée générale et le séminaire de laboratoire), ce qui paraît assez limité étant donné la diversité des actions de recherche conduites par le CESDIP.

L'effectif du CESDIP étant étroit, ses membres n'ont pas souhaité se doter d'un conseil de laboratoire issu d'un processus d'élection interne. Le conseil de laboratoire prend donc la forme d'une assemblée générale à laquelle sont conviés tous les personnels, y compris les personnels temporaires et les doctorants. Il est à noter qu'un peu moins de la moitié des membres de l'unité prennent effectivement part à ces assemblées (5 ou 6 annuellement) dont l'ordre du jour est proposé par la direction et au cours desquelles se prennent les décisions relatives à la vie et aux orientations du laboratoire.

Le séminaire public du laboratoire est suivi régulièrement par une vingtaine de personnes. En 2010-2011, ce séminaire a été co-organisé avec Centre Maurice Halbwachs (CMH). A leur initiative, et animé en grande partie par eux, un séminaire des doctorants a été récemment (en 2012) mis en place. Ces doctorants, en nombre croissant, constituent une ressource très dynamique et très intégrée dans le laboratoire.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le renforcement conséquent des liens du CESDIP avec l'UVSQ ces dernières années a permis l'accueil en 2010 d'un master recherche (« Analyse des conflits et de la violence ») dont les enseignements sont totalement assurés par des membres du CESDIP. L'apport des doctorants rattachés à l'école doctorale CRIT (ED 538 - cultures, régulations, institutions et territoires) constitue une autre dimension importante de cet ancrage universitaire.

La création d'une chaire d'excellence CNRS/UVSQ affectée au département de sociologie de l'université ainsi que la participation du laboratoire au projet d'un Master recherche en analyse quantitative, dont l'ouverture est prévue en septembre 2015, prolongent cet investissement.



Le CESDIP a par ailleurs intégré le projet en cours de l'Université Paris-Saclay, en participant notamment à deux Laboratoires d'excellence, un Equipement d'excellence et un projet de Master.

Par ailleurs, en partenariat avec le Forum français pour la sécurité urbaine, le CESDIP a créé le diplôme universitaire « Sécurité et vie urbaine ». Ce DU, qui devrait être prolongé par un Master en formation continue, propose 7 modules de deux jours (combinant interventions de professionnels et d'enseignants-chercheurs du CESDIP), et accueille seize étudiants, qui sont pour la plupart coordinateurs prévention-sécurité ou directeurs de police municipale.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La direction du CESDIP revendique une certaine stabilité de ses trois principaux domaines d'action : la mesure quantitative des crimes et phénomènes de déviance, l'étude des professions et institutions pénales, l'analyse des savoirs sur les crimes et déviances. De fait, les perspectives élaborées pour les prochaines années prolongent la politique scientifique menée ces cinq dernières années, ce qui ne signifie pour autant nullement une absence de volonté de renouvellement à l'intérieur de ces grands domaines.

Le comité d'experts a été sensible à l'investissement du laboratoire dans de nouvelles thématiques de recherche et à la recherche de collaborations interdisciplinaires : le rapprochement avec l'univers médical et plus spécifiquement l'étude des interactions entre sphère médicale et sphère pénale ; l'étude soutenue des nouvelles technologies et de leur impact tant sur les techniques de lutte contre la criminalité (vidéosurveillance, fichages en tout genre, surveillance électronique, etc.) que sur les types de comportements transgressifs (ex : cybercriminalité) ; l'étude des nouvelles techniques de gouvernementalité (au sens large) : managérialisme ; rapprochement entre sphère publique et privée ; territorialisation des politiques publiques ; l'investissement dans les recherches autour des différents types de discrimination (avec une focalisation sur la thématique de l'immigration).

Le renforcement de l'intégration universitaire (à l'UVSQ), est un axe primordial sur lequel le CESDIP veut continuer à s'investir tout en diversifiant ses partenariats (projet Paris-Saclay, IEP « Sciences po Saint-Germain-en-Laye »). Le comité d'experts encourage également l'ambition du CESDIP d'accentuer son rayonnement à travers le renforcement de collaborations tant au niveau local (Région Île-de-France) qu'international (projets ORA (Open Research Area in Europe) Plupol (Pluralising the policing function) et E-ID (Effects of immigration detention on migration and reintegration outcomes); GERN, etc.).



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Vendredi 10 janvier 2014 à 09h00

Fin : Vendredi 10 janvier 2014 à 17h45

Lieu de la visite

Institution : CESDIP

Adresse : 43 boulevard Vauban, 78280 Guyancourt

Déroulement ou programme de visite

- 09h00-9h30 : Réunion des experts à huis-clos en présence du délégué scientifique de l'AERES.
- 09h30-10h00 : Réunion avec les représentants des tutelles: M. Florent CHAMPY (DAS CNRS), M^{me} Laurence CORVELLEC (Adjointe du Délégué Régional CNRS Ile-de-France Ouest et Nord), M. Christian DELPORTE (VPCS UVSQ) et M. Jean-Luc VAYSSIERE (Président UVSQ).
- 10h00-10h30 : Réunion avec la direction de l'unité.
- 10h30-13h00 : Réunion avec les membres du laboratoire.
- 13h00-14h15 : Déjeuner sur place.
- 14h15-14h30 : Réunion avec M. Jean-Yves MOLLIER, directeur de l'ED CRIT.
- 14h30-15h30 : Réunion à huis clos avec les doctorants de l'unité.
- 15h30-16h30 : Réunion à huis clos avec l'équipe administrative et technique du CESDIP.
- 16h30-16h45 : Réunion finale avec la direction de l'unité.
- 16h45-17h45 : Réunion des experts à huis-clos en présence du délégué scientifique de l'AERES.

Points particuliers à mentionner

M. Yves SINTOMER (Université Paris 8) devait participer au comité d'experts, en tant que représentant du CNU. Pour des raisons de santé, il a dû renoncer à cette participation, le jour même de la visite.



5 • Observations générales des tutelles



Versailles, le mercredi 19 mars 2014

Le président de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

à

Dossier suivi par :
Christian Delporte,
Vice-Président du conseil scientifique chargé de la
recherche et du développement scientifique
Réf : JLV/CD/MC/DREDVal 14-099

Monsieur Didier Houssin
Président
Agence dévaluation de la Recherche et de
l'enseignement supérieur
20 rue Vivienne - 75002 PARIS

**Réf. : S2PUR150008326 – CENTRE DE RECHERCHES SOCIOLOGIQUES SUR LE DROIT
ET LES INSTITUTIONS PENALES - 0781944P**

Objet : Evaluation des unités de recherche : Volet Observations de portée générale

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt du rapport de l'AERES concernant la demande de renouvellement de l'unité mixte de recherche, actuellement URM 8183, dénommée « Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) », portée par M. Fabien Jobard.

Nous remercions l'AERES et le comité pour l'efficacité et la qualité de leur travail d'analyse et pour leurs recommandations constructives que le directeur d'unité et ses équipes ne manqueront pas de mettre en œuvre avec le soutien de ses tutelles pour la période 2015-2019.

Le directeur de l'unité a toutefois observé dans ce rapport l'absence de l'histoire dans les disciplines valorisées alors que les historiens et plus encore les approches historiques sont nombreuses dans le laboratoire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos cordiales salutations.

Jean-Luc Vayssières
Professeur des universités

